



## Plan de Travail Annuel 2020

Pays : République du Congo

### Ministères Mines et de la Géologie

#### Appui au développement durable du secteur minier artisanal

Titre du Projet :

Effet (s) de l'UNDAF :

D'ici 2024, les populations les plus défavorisées dans les zones ciblées mettent en œuvre des activités économiques diversifiées durables, créatrices d'emplois divers et de revenus prenant en compte, l'agriculture durable, la sécurité alimentaire, l'écotourisme en respectant les normes environnementales.

Effet (s) CP/CPAP :  
(Liés au projet et tirés de CP)

Les populations congolaises les plus pauvres ont accès aux énergies renouvelables et des opportunités économiques diversifiées qui créent des emplois et génèrent des revenus dans les domaines de l'agriculture, de l'écotourisme, tout en respectant les normes environnementales en contribuant à une résilience accrue face aux changements climatiques

Résultat(s) 2020):  
(du présent projet)

Le sous-secteur de l'artisanat minier est réglementé et les artisans miniers sont organisés en coopérative, utilisent les moyens de production performants et assurent une meilleure durabilité environnementale.

Entité d'exécution :

Ministère des Mines et de la Géologie.

Autres partenaires :

Ministère du Tourisme et de l'Environnement, Ministère de l'Economie Forestière

### Brève Description

Ce plan de travail vise à contribuer à la réalisation de l'effet suivant du programme pays 2020-2024 : « Les populations congolaises les plus pauvres ont accès aux énergies renouvelables et les opportunités économiques diversifiées qui créent des emplois et génèrent des revenus durables dans les domaines de l'agriculture, de l'écotourisme tout en respectant les normes environnementales et contribuant à une résilience accrue face aux changements climatiques »

Cette contribution se fera à travers la livraison de produit ci-après : « Le sous-secteur de l'artisanat minier est réglementé et les artisans miniers sont structurés en filières afin d'assurer la durabilité environnementale ». Le PNUD Congo interviendra dans le cadre de l'opérationnalisation de la politique sectorielle du gouvernement, en soutenant spécifiquement la reconnaissance et la prise en compte du sous-secteur de l'artisanat minier dans la stratégie nationale. Il intervient en synergie avec d'autres projets qui se déploient dans les zones pilotes retenues, notamment le projet FEM TRIDOM II avec le secteur privé. Il s'agira également d'organiser les exploitants en groupements de producteurs afin de mutualiser les moyens de production.

La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation seront basés sur les procédures et les engagements respectifs du Gouvernement et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) figurant dans le Plan d'Action pour la mise en œuvre du Programme pays (CPAP) 2020 – 2024.

Programme Période :	2020-2024
Key Result Area (Strategic Plan) :	Protection de l'Environnement et développement Durable inclusif et résilient
Atlas Award ID:	00045154
Start date:	fevrier 2020
End Date :	Décembre 2020
Management Arrangements :	NIM

Montant total nécessaire :	USD 251 700
Apport (PNUD):	USD 35 000
Gouvernement :	USD 216 700
Montant total mobilisé :	USD 1 613
Gap :	USD

Agreed by UNDP: Deputy Représentant Resident: Mr Maleye Diop

Agreed by Government : Ministre des Mines et de la Géologie : Mr Pierre OBA





Sous total 1										
		Diamant et diversification des activités durables							- Frais de déplacement production des supports	
Cible 2 : Les artisans miniers constitués en groupements de production sont bénéficiaires des équipements	<b>Indicateurs :</b> - Existence des groupements de production formés et équipés - Nombre d'agréments octroyés	<b>Action 1 :</b> Elaboration des TDR et recrutement d'un consultant	X	PNUD (qualité) MMG (coordination)					- Rédaction des TDR - Publication de l'avis - Recrutement du Consultant	PM
<b>Baseline :</b> Existence d'une structuration pour organiser les producteurs Existence d'un premier lot des équipements	Existence des documents réglementant le fonctionnement des groupements Arrêté de création des groupements et récépissé du ministère de l'intérieur	<b>Action 2 :</b> Elaboration des documents et supports de création et de fonctionnement des groupements	X	Consultant resp. Technique PNUD (qualité) MMG	GVT				- Missions de terrain - Logistique	10 000
		<b>Action 3 :</b> Achat des équipements complémentaires	X	PNUD	GVT				- Achat ; - Transport ; - Livraison.	55 140
	<b>Source de vérification :</b> Documents constitutifs de groupements produits signés	<b>Action 4 :</b> Paiement dernière tranche honoraires Société UNIT Export Limited sur contrat achat équipement miniers	X	PNUD	GVT				Paiement facture 92214° UNIT Export Limited	22 008
		<b>Action 5 :</b> Constitution des groupements et formation des bénéficiaires à la gestion des équipements	X	PNUD	GVT				- Transport des formateurs et -des personnes formées - Restauration - Supports de formation - Frais de mission	15 000
		<b>Action 6 :</b> Formation des bénéficiaires à la manipulation des équipements	X		GVT				- Transport du matériel - Logistique - Frais de missions	10 000
		<b>Action 7 :</b> Organisation de l'atelier de validation des documents	X	Consultant resp. Technique PNUD (qualité) MMG	GVT				- Frais de déplacements - Locations salle - Restauration - Supports de formation	5 000
<b>47 500</b>										

		<b>Action 8</b> : Cérémonies de remise officielle des équipements					X						GVT		10 000
<b>Sous total 2</b>															
															<b>133 148</b>
Cible 3 : les cadres du ministère sont formés sur la gestion des normes environnementale et sociale (NES) et les plans de gestion environnementale et sociale (PGES) des projets <b>Baseline</b> Existence des normes environnementales nationales	<b>Indicateurs</b> • Nombre des cadres formés sur les Normes Envir et Sociales • Existence des certificats de fin de formation • Rapport de formation	<b>Action 1</b> : Formation des cadres sur les NES et les PGES					X	MMG & PNUD	PNUD	-Frais de formation; -Frais de mission -Transport					35 000
		<b>Action 2</b> : production du rapport de formation					X	MMG & PNUD							
<b>Sous total 3</b>															
															<b>35 000</b>
La Gestion du PTA -Suivi Evaluation et communication	Suivi régulier effective et communication assurée	<b>Action 1</b> : Assurer le suivi des activités sur le terrain					X		GVT						5 000
		<b>Action 2</b> : Assurer la communication autour des activités du projet					X		GVT						7 000
		<b>Action 3</b> : Organiser les sessions de Comité de pilotage					X		GVT						8 000
		<b>Action 4</b> : Frais de gestion 8 %					X		GVT						16 052
<b>Sous total 3</b>															
															<b>36 052</b>
<b>TOTAL PNUD (TRAC) \$</b>															
															<b>35 000</b>
<b>TOTAL GVT \$</b>															
															<b>216 700</b>
<b>TOTAL \$</b>															
															<b>251 700</b>
<b>TOTAL FCFA</b>															
															<b>151 020 000</b>

\*Taux appliqué, \$1=600 FCFA